

ÉLECTIONS TERRITORIALES

22 AVRIL — 6 MAI 2018

CONTINUONS
ENSEMBLE

POUR UNE POLYNÉSIE FORTE ET SOLIDAIRE

RETROUVEZ LE PROGRAMME DE CAMPAGNE SUR :
WWW.TAPURAHUIRAATIRA.NET



QUELQUES MOTS

La Polynésie achève en 2018 une mandature durant laquelle, pour la première fois depuis de nombreuses années, un programme politique porté par une large majorité issue des urnes fut appliqué avec conviction et persévérance pendant 5 années.

La mobilisation des polynésiens, la mise en œuvre d'un projet politique réaliste et ambitieux et une stabilité de nos institutions enfin retrouvée ont permis à notre Pays de retrouver sa santé financière, de relancer l'activité économique et de créer à nouveau des emplois.

Dans ce contexte de redressement, la mobilisation des maires et de l'ensemble de nos communes aux côtés du pays ainsi que la restauration de saines relations de confiance avec l'Etat ont accentué plus encore la sortie de crise tant attendue des polynésiens.

Ces efforts étaient nécessaires, mais ils n'ont pas encore permis à tous nos concitoyens de trouver un travail, de s'engager dans une activité ou plus simplement de retrouver une place et un avenir dans notre société.

C'est pour cela que nous devons impérativement poursuivre nos efforts pour rendre notre société plus juste, plus équitable et plus solidaire.



C'est pour cela que nous devons continuer d'agir pour moderniser notre administration, relever le défi que constitue l'immensité de notre territoire et créer un développement plus respectueux de l'environnement.

C'est pour cela enfin que nous devons persévérer pour rendre notre économie plus forte, pour stimuler toutes les initiatives et nous projeter sereinement dans l'avenir, au sein de la République, de l'Europe et du Pacifique.

La mandature qui s'annonce ne doit pas nous renvoyer aux tristes errements du passé qui nous ont coûté si cher. Entre deux illusions, celle de l'homme providentiel seul capable de diriger notre pays et celle l'indépendance miraculeuse qui nous apporterait richesse et bien être, notre choix devra être celui de la raison et de l'avenir. Je souhaite partager avec vous la conviction qui est la mienne, celle de continuer ensemble, pour une Polynésie forte et solidaire.

BILAN MAI 2013 - MAI 2018 : ASSURER NOTRE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

La mandature qui s'achève a permis à notre pays de retrouver la croissance économique et la stabilité politique après une décennie de déclin et de crise politique. Grâce à l'action du gouvernement et de l'Assemblée de la Polynésie française, ainsi qu'aux efforts consentis par tous les polynésiens, notre situation financière a été assainie et notre économie a retrouvé le chemin de la croissance.

Ce travail de redressement était nécessaire. Il nous permet aujourd'hui de financer la modernisation de nos infrastructures publiques et de renforcer les actions de soutien à l'ensemble de nos politiques sectorielles. La croissance économique que nous avons réussi à restaurer permet à nouveau de créer les emplois indispensables à notre développement et à notre équilibre social. Cette première étape du redressement de notre pays était nécessaire.

Dans ce cadre de nombreuses actions ont été menées avec succès et de nombreux projets ont vu le jour ou sont en cours de réalisation. Les élections générales d'avril et mai 2018 doivent nous permettre de poursuivre ensemble l'action de redressement de notre pays.

ACCORD DE L'ÉLYSÉE BAISSE DU PRIX DES CARBURANTS

**AIDES À LA REVITALISATION DES COMMERCES,
RESTAURANTS ET DES ENTREPRISES**
AIDES POUR LA RÉNOVATION DES HABITATIONS

LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE 3640 AAHI, 760 FARE OPH ET 455 LOGEMENTS GROUPÉS

DÉFISCALISATION DES BATEAUX DE PÊCHE NOTATION DE LA POLYNÉSIE À BBB+

ATTRIBUTION DE 300 HA DE TERRE AGRICOLE AUGMENTATION DU CORPS VOLONTAIRE AU DÉVELOPPEMENT

BAISSE DU PRIX DES MÉDICAMENTS AUGMENTATION DE L'AIDE FAMILIALE AU LOGEMENT

PLAN STRATÉGIQUE POUR LA FAMILLE SCHÉMA D'ORGANISATION SANITAIRE **AIDE AUX JEUNES MÉNAGES**



ÉLECTION DE
EDOUARD FRITCH
À LA PRÉSIDENTE
DE LA POLYNÉSIE
FRANÇAISE

SEPTEMBRE 2014



SIGNATURE DU
CONTRAT DE PROJET
ETAT PAYS ET
COMMUNES
2015-2020

MARS 2015



SIGNATURE ENTRE
EDOUARD FRITCH ET
MANUEL VALLS DE
LA CONVENTION DE
RETOUR DE L'ETAT
AU FINANCEMENT
DU RSPF

AVRIL 2015



VICTOIRE DE LANA
TETUANUI ET
NUIHAU LAUREY,
CANDIDATS DE
LA MAJORITÉ
D'EDOUARD FRITCH
AUX ÉLECTIONS
SÉNATORIALES

MAI 2015



VISITE OFFICIELLE
DE FRANÇOIS
HOLLANDE EN PF,
RECONNAISSANCE
DU FAIT NUCLÉAIRE

FÉVRIER 2016

2013

MARS 2015

CONSTRUCTION
DE THONIERS



AOÛT 2016

COLLÈGE TEVA
I UTA



SEPTEMBRE 2016

LOGEMENT
ÉTUDIANTS –
IMMEUBLE VAN
BASTOLAER



OCTOBRE 2016

QUAI DE
HAKAHETAU
– UA POU



NOVEMBRE 2016

LANCEMENT PROJET
« POLE DE SANTÉ
MENTALE »



LES GRANDES
RÉALISATIONS

LES TEMPS FORTS DE LA MANDATURE



CRÉATION DU PARTI
TAPURA HUIIRAATIRA

FÉVRIER 2016



ADMISSION DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE
AU FORUM DU PACIFIQUE
EN TANT QUE MEMBRE À
PART ENTIÈRE

SEPTEMBRE 2016



SUPPRESSION
DU RISQUE
NÉGLIGEABLE
DANS LA LOI MORIN

FÉVRIER 2017



VICTOIRE DES
CANDIDATS DU
TAPURA HUIIRAATIRA
MAINA SAGE ET
NICOLE SANQUER
AUX ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES

JUIN 2017



CLASSEMENT DE
TAPUTAPUATEA AU
PATRIMOINE MONDIAL
DE L'HUMANITÉ PAR
L'UNESCO

JUILLET 2017

2018

JANVIER 2017

OPH
- VAITEMANU



FÉVRIER 2017

AMÉNAGEMENT
AORAI TINĪ HAU



JUILLET 2017

2ÈME CABLE
SOUS-MARIN
DOMESTIQUE



JANVIER 2018

AMÉNAGEMENT DE
LA POINTE VENUS



AVRIL 2018

CENTRE CULTUREL
PAOFAI



PERSPECTIVE MAI 2018 - MAI 2023 : RENFORCER NOTRE COHÉSION SOCIALE ET CONSTRUIRE LA POLYNÉSIE DE DEMAIN

Le programme du Tapura Huiraaatira pour la mandature 2018-2023 s'inscrit dans la poursuite des actions gouvernementales en cours et propose une impulsion nouvelle qui s'articulera en trois axes principaux.

- **Le 1^{er} axe** est social. Il est fondé sur la nécessité de rendre la Polynésie plus solidaire et équitable en mettant en œuvre un plan d'urgence pour lutter contre la marginalisation d'une partie de la population, en facilitant l'accès aux besoins sociaux essentiels et en assurant la viabilité à long terme de notre protection sociale généralisée.
- **Le 2^{ème} axe** est celui de modernisation de la Polynésie, la simplification administrative et la révolution digitale dans laquelle nous devons entrer résolument. Notre administration devra se transformer afin de recréer le lien avec les citoyens qu'elle doit servir plus efficacement. Cette transformation doit accompagner notre transition énergétique, numérique et environnementale.
- **Le 3^{ème} axe** est celui du recentrage de notre économie sur nos véritables moteurs de croissance, le tourisme et l'économie de l'océan. Ils doivent devenir nos cœurs de métier et à ce titre, être fortement soutenus. Les handicaps structurels que constituent notre éclatement géographique et la petitesse de notre marché intérieur devront être compensés grâce à un grand programme d'investissements d'avenir mis en œuvre conjointement avec l'Etat.

ACCORD DE L'ELYSÉE DÉFISCALISATION DES BATEAUX DE PÊCHE
BAISSE DU PRIX DES CARBURANTS RELÈVEMENT DE LA NOTE DE LA POLYNÉSIE À BBB+
AIDES À LA REVITALISATION DES COMMERCES, RESTAURANTS ET DES ENTREPRISES **ATTRIBUTION DE 300 HA DE TERRE AGRICOLE**
AUGMENTATION DU CORPS VOLONTAIRE AU DÉVELOPPEMENT
AIDES POUR LA RÉNOVATION DES HABITATIONS **BAISSE DU PRIX DES MÉDICAMENTS**
LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE AUGMENTATION DE L'AIDE FAMILIALE AU LOGEMENT
3640 AAHI, 760 FARE OPH ET 455 LOGEMENTS GROUPÉS **PLAN STRATÉGIQUE POUR LA FAMILLE**
AIDE AUX JEUNES MÉNAGES SCHÉMA D'ORGANISATION SANITAIRE **AIDE À LA CANTINE DES ENFANTS DU RSPF (500F)**

UNE POLYNÉSIE PLUS SOLIDAIRE ET ÉQUITABLE

VIVRE ENSEMBLE

Perte d'emploi, problème de logement, échec scolaire, alcoolisme, drogue, violence familiale, délinquance, perte de repères... la société polynésienne a hérité d'une fracture sociale qui n'a cessé de s'accroître. Alors que le redressement économique de notre pays se confirme, il est devenu essentiel d'agir contre cette marginalisation sociale et de recréer le lien humain avec les plus démunis.

LE DEPLOIEMENT D'UN PLAN D'URGENCE SOCIALE

LUTTER CONTRE LA MARGINALISATION SOCIALE

L'urgence à traiter l'exclusion sociale extrême passe par la création d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pour les sans domicile fixe, accompagnée d'un véritable projet de réinsertion sociale et professionnelle. Pour faciliter cette insertion, un Contrat de Réinsertion Prioritaire destiné aux établissements et services publics, entreprises privées et associations sera créé.

AGIR POUR LA JEUNESSE EN DIFFICULTÉ

L'établissement d'un couvre-feu pour les enfants et les jeunes adolescents est nécessaire pour rétablir un ordre familial, devenu parfois inexistant, et sera accompagné d'actions de sensibilisation auprès des familles. Parallèlement, la création d'un programme d'éducation à la parentalité et la mise en place d'une médiation familiale contribueront au renforcement des liens entre les parents,

école, et enfants en difficultés (comportement, absences, travail).

Enfin, le futur Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique prendra en charge les enfants et les jeunes adultes souffrant de troubles avérés du comportement. Il assurera l'hébergement et le suivi thérapeutique dans un cadre spécialisé.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS SOCIAUX

La mise en place de financements dédiés facilitera la création d'associations d'insertion sociale et professionnelle traitant, avec proximité, les questions de rupture sociale et de réinsertion dans les zones sinistrées. La collaboration active et permanente avec les communes renforcera le lien naturel de proximité existant entre les populations en difficulté et les équipes d'agents municipaux. Les travailleurs sociaux, animateurs de quartier, aides-soignants aux addictions bénéficieront d'un plan de formation spécifique.

Le durcissement des réglementations relatives à la consommation d'alcool et de komo couplé aux mesures administratives prises par les communes sur leur territoire sera nécessaire afin d'infléchir durablement les tendances actuelles.

AIDER LES PLUS FRAGILES

Le soutien aux plus fragiles passe par la prise en considération du vieillissement de notre population à travers 5 axes :

- L'extension à l'ensemble des Matahiapo de l'aide à l'amélioration des conditions de vie
- La création d'une aide financière pour le membre de la famille s'occupant de la personne âgée à son domicile
- Le maintien à domicile des personnes âgées/ handicapées par le financement de travaux destinés à

optimiser l'accessibilité de leur logement – une solution économique souvent aussi efficace qu'un placement de jour en organisme spécialisé

- La construction de structures médicalisées de type EHPA /ou EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personne Agée autonome /ou Dépendante) proche des hôpitaux.
- Le maintien d'une partie de l'allocation adulte handicapé des travailleurs handicapés et la suppression du renouvellement quinquennal COTOREP quand le handicap est non évolutif.



NOS ACTIONS CLÉS

- Construction d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- Création d'un Contrat de Réinsertion Prioritaire
- Elaboration d'un couvre-feu pour les enfants et les jeunes adolescents
- Mise en place d'une médiation familiale
- Création d'un programme d'éducation à la parentalité
- Construction du futur Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
- Financements dédiés à la création d'associations d'insertion sociale et professionnelle
- Renforcement de la collaboration avec les communes
- Plan de formation dédié aux acteurs sociaux
- Durcissement des réglementations relatives à la consommation d'alcool
- Diversification/optimisation des dispositifs d'aides aux personnes âgées/handicapés
- Construction d'EHPA et EHPAD



LA SATISFACTION DES BESOINS SOCIAUX FONDAMENTAUX

FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT ET TRANSPORTS

Les modalités de versement de l'Aide au Logement Etudiant (ALE) seront optimisées pour rendre enfin cette aide plus efficiente ; l'Aide Familiale au Logement (AFL) sera étendue au parc privé.

Le dispositif « Transports en Commun Gratuit » facilitera le déplacement des personnes âgées/handicapées et des jeunes en formation ou en projet d'insertion professionnelle. La prise en charge à 80% du coût du permis de conduire pour les jeunes en recherche d'emploi ou issus de foyers modestes complètera ce dispositif.

FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Les nombreuses entreprises sans effectif salarié recrutant un premier salarié en CDI ou CDD bénéficieront d'une aide spéciale. Les entreprises plus conséquentes pourront quant à elle défiscaliser une partie des frais de formations supérieures ou professionnalisantes de nos jeunes. Les bourses privées d'entreprises compléteront le dispositif afin de permettre à des jeunes polynésiens de bénéficier de formations très pointues demandées par les entreprises locales.


DYNAMISER LE SYSTÈME SCOLAIRE

La mise en place de financements dédiés facilitera la création d'associations d'insertion sociale et professionnelle. La lutte contre le décrochage et l'illettrisme passera par le renforcement et le déploiement de l'école de la seconde chance. Les programmes visant à améliorer les résultats scolaires seront consolidés.

L'amélioration du cadre de vie et de l'environnement de travail est devenue un facteur essentiel à la réussite des élèves. C'est pourquoi, le programme de modernisation et de rénovation des établissements scolaires et des internats sera poursuivi. Ce vaste plan d'investissement s'élève à près de 3.5 milliards de francs sur 5 ans et concernera toute les Archipels de la Polynésie Française.

Un soutien financier sera également consacré au développement des centres de vacances et de loisirs de tous types.

Enfin, l'élaboration d'un programme d'éducation culturelle répondra aux demandes de contenus culturels sollicités par le secteur de l'éducation (moyens humains et financiers, professionnalisation de l'encadrement).



CRÉER DES RELAIS DE SANTÉ DE PROXIMITÉ

La proximité, clé de la réussite de nombre de mesures, s'appliquera aussi au secteur de la santé avec la création d'équipes mobiles assurant des soins de proximité sur l'ensemble du territoire. Basées dans les différents centres de santé, ces équipes composées d'infirmiers et psychologues interviendront aux côtés de médecins en charge du suivi et de la coordination des parcours de soins des patients.

INVESTIR DANS LE SPORT ET LES LOISIRS

L'obésité est un fléau dévastateur et coûteux qu'il convient de contrer par le doublement du budget consacré au développement des activités sportives. La construction d'infrastructures, le soutien à la filière d'accès au sport de haut niveau, l'accompagnement au développement de l'emploi sportif au sein des fédérations et associations sportives, la structuration du sport santé pour les patients atteints d'affections de longue durée, sont autant de mesures qui favoriseront la pratique du sport.

NOS ACTIONS CLÉS

- Optimisation de l'Aide au Logement Etudiant
- Extension de l'Aide Familiale au Logement
- Création du dispositif « Transport en Commun Gratuit »
- Financement à 80% du permis de conduire des jeunes
- Accompagnement des entreprises sans effectif salarié
- Défiscalisation des frais de formation pour les entreprises
- Spécialisation des compétences par la création de bourses privées d'entreprises
- Création de l'école de la seconde chance
- Déploiement d'un plan de modernisation des infrastructures scolaires de 3,5 milliards
- Elaboration d'un programme d'éducation culturelle
- Création d'équipes de soins mobiles, en contact direct de la population
- Doublement du budget consacré au sport et développement des plateaux multi-sports
- Création d'un centre sportif de haut niveau
- Déploiement du sport sur ordonnance



UNE POLYNÉSIE EFFICACE ET PERFORMANTE

MODERNISER NOTRE SOCIÉTÉ

Des procédures complexes parfois incompréhensibles, une attente interminable pour atteindre un guichet aux horaires d'ouverture d'un autre temps, des délais d'attentes incroyablement longs pour l'obtention de documents administratifs... telle est la réalité de notre administration qui doit clairement changer pour se restructurer, s'assouplir, se moraliser et prendre le virage de la transition numérique.

LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

RENDRE NOTRE ADMINISTRATION PLUS SIMPLE ET PLUS ACCUEILLANTE

La réussite de la modernisation de l'administration s'appuie sur 4 axes clairement identifiés :

- Optimiser et faciliter les échanges de données inter-administrations
- Réduire les informations demandées
- Dématérialiser les procédures
- Instaurer une « confiance à priori ».

L'expérience usager-administration devra être au cœur des préoccupations de chaque entité publique avec un référentiel qualité clairement défini ; celui-ci comprendra notamment une réflexion pour des horaires adaptés, un accueil courtois, des informations claires, des délais garantis et une écoute permanente. La délivrance du permis de construire et du certificat de conformité sera simplifiée en ce sens.

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION DIGITALE

Pouvoir télécharger l'ensemble des documents administratifs généralisés, signer électroniquement des déclarations, procéder à des télé-déclarations et accéder à des télé-services généralisés... la digitalisation de l'administration publique va s'accélérer pour atteindre l'objectif zéro-papier à la fin de la mandature. A travers le plan Smart Polynesia révélé par la mandature actuelle, c'est près d'1 milliard FCFP qui sera investi pour créer notre administration de demain.

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE LA TRANSPARENCE ET DU RÉSULTAT

Pour faciliter la mobilité au sein de l'administration, les chefs de services et directeurs d'établissements publics seront nommés pour 5 ans maximum, renouvelable exceptionnellement une fois sous condition de réussite. Ils travailleront désormais avec leur ministre de tutelle sur une feuille de route définissant les indicateurs de performances permettant de mesurer objectivement l'avancement vers les objectifs prévus. Une partie de leur salaire sera liée à l'avancement constaté.

Pour mesurer et suivre objectivement les performances des services, des outils d'évaluation tiers seront élaborés (questionnaires, évaluations en ligne, notation des services).

La moralisation et la transparence de la vie publique passera par une culture de la transparence prédominante. Elle s'appuiera sur des audits des cadres de la fonction publique par la commission des finances de l'APF et sur l'obligation de nommer au sein de chaque conseil d'administration des établissements et sociétés publiques des administrateurs indépendants contribuant par leur compétence et leur liberté de jugement au bon fonctionnement du conseil d'administration.

NOS ACTIONS CLÉS

- Optimisation des échanges de données inter-administrations
- Dématérialisation des procédures administratives
- Création d'un référentiel qualité du service public
- Simplification des démarches administratives
- Digitalisation et objectif zéro-papier à la fin de la mandature
- Investissement d'1 milliard FCFP dans la transformation digitale de l'administration
- Nomination des chefs de services et directeurs d'établissements publics pour 5 ans maximum
- Définition d'indicateurs de performances conditionnant une partie de leur salaire
- Création d'outils d'évaluation des services publics
- Audits par la commission des finances de l'APF
- Nomination d'administrateurs indépendants dans les CA des établissements et sociétés publiques





LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

SOUTENIR LES ACTEURS CHARGÉS DES COMPÉTENCES ENVIRONNEMENTALES

Les communes, compétentes en matière de collecte et traitement des déchets, de fourniture d'eau potable et d'assainissement des eaux usées, sont les principaux acteurs de la gestion environnementale de proximité. Afin de les soutenir dans leurs programmes d'investissements destinés à la gestion des déchets, l'approvisionnement en eau potable et réseaux d'assainissement, le taux de prélèvement des recettes fiscales du Pays versé au FIP sera augmenté d'un point, rééquilibré par la participation de l'Etat au FIP au même niveau que celui de la collectivité afin de soutenir les communes dans l'exercice de leurs compétences.


Ces moyens supplémentaires s'appuieront sur un partenariat renforcé avec les communes pour la mise en place de synergies dans les offres de services publics de collecte et traitement des déchets, de fourniture de l'eau potable et d'assainissement des eaux usées. Le réseau d'assainissement collectif de Papeete sera ainsi étendu à l'agglomération afin de mutualiser les coûts entre la capitale et les communes avoisinantes le souhaitant.

FAVORISER LES EXPÉRIMENTATIONS ET INITIATIVES DE GESTION DES DÉCHETS

Face au succès des appels à projets en matière d'économie circulaire et d'environnement, un soutien public exceptionnel sera mis en place pour inciter ménages, entreprises et collectivités à expérimenter et innover en matière de gestion des déchets, notamment dans les archipels.

Ces initiatives seront encouragées par la suppression progressive des sacs en plastiques et le renforcement de la contribution des ménages et des entreprises aux opérations de tri de leurs déchets.

L'objectif fixé sur les 2 mandatures à venir est d'atteindre un taux de 70% de recyclage des déchets des ménages et des entreprises et de mettre en place des filières spécialisées de gestion locale notamment pour les appareils électriques, médicaments non utilisés, piles, huiles, batteries et véhicules hors d'usage.



ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La mise en place de financements dédiés facilitera la transition énergétique. Avant la fin de la prochaine mandature, l'objectif de 50% de production électrique d'origine renouvelable sera atteint grâce à la poursuite du plan de transition énergétique mis en place en 2015.

Deux projets verront le jour afin d'atteindre cet objectif :

- La réalisation et la mise en service du SWAC du CHPF
- La réalisation dans la vallée de la Papeiha en concertation avec les propriétaires fonciers, du projet de valorisation économique, énergétique et environnementale de la Vaaïha.

Les actions de soutien au développement de l'énergie photovoltaïque, notamment pour les ménages et dans le cadre d'installations de stockage annexes seront maintenues afin d'atteindre 15% de production électrique annuelle issue de cette technologie.

Sur demande du conseil municipal pour faciliter sa transition énergétique, la révision de la loi statutaire permettra de transférer la compétence en matière de gestion de l'énergie, des communes vers le Pays.

Les mesures de réduction des droits et taxes sur les véhicules hybrides et électriques seront amplifiées ; combinées à l'interdiction d'importer des véhicules fonctionnant exclusivement à combustion thermique à compter de 2030, un signal fort sera donné aux concessionnaires.

NOS ACTIONS CLÉS

- Augmentation de 1 point du taux de prélèvement des recettes fiscales du Pays versé au FIP
- Participation de l'Etat au FIP au même niveau que la collectivité
- Extension à coût mutualisé du réseau d'assainissement collectif aux communes avoisinantes le souhaitant
- Création d'un dispositif financier d'accompagnement des communes dans leur projet expérimental et innovant en matière de gestion des déchets
- Suppression de certains sacs plastiques et imposition progressive du tri sélectif
- Extension des filières spécialisées de recyclage à de nouvelles catégories de déchet
- Objectif 2023 : 70% de compostage-recyclage
- Mise en service du SWAC du CHPF
- Construction d'un centre de valorisation des déchets
- Objectif : 50% de production électrique d'origine renouvelable dont 15% d'origine photovoltaïque
- Renforcement des dispositifs de détaxes des véhicules hybrides et électriques
- Objectif : 0 véhicule exclusivement thermique importé en 2030



LA CONTINUITÉ TERRITORIALE INTÉRIEURE POUR MIEUX SERVIR NOS POPULATIONS DES ÎLES

EQUILIBRER LE DÉVELOPPEMENT DES ARCHIPELS

Une loi d'égalité et de développement des archipels établira toutes les modalités de rattrapage des écarts de développement existants entre Tahiti et l'ensemble des archipels. Un plan de développement quinquennal sera établi pour chaque archipel en matière d'infrastructures et d'équipements publics, de santé, d'éducation, de sport, de transport, d'emploi, de développement économique et d'environnement.

UN PLAN D'INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Dans l'esprit de la loi d'égalité réelle des outre-mers, de l'accord de l'Élysée et des assises de l'outre-mer, un plan d'investissements d'avenir sera établi en concertation avec l'État en vue de réduire les coûts et les handicaps liés à notre éclatement géographique.

Des conventions d'exploitation déléguée aux communes et aux communautés de communes des principaux ouvrages maritimes actuellement gérés par le Pays (DEQ – 250 ports, quais et débarcadères) seront établies afin de décentraliser la gestion de ces ouvrages aux communes le souhaitant.

Deux navettes maritimes seront organisées pour assurer les liaisons maritimes inter îles aux îles sous le vent et aux Marquises Nord sur financement du Pays et dans le cadre d'une gestion déléguée aux communautés de communes (coût de 2 X 200 millions FCFP).

Assurer la couverture numérique de l'ensemble des communes de Polynésie françaises d'ici la fin de la mandature et la couverture 4G de l'ensemble des principales zones de vie et des principaux sites touristiques.

NOS ACTIONS CLÉS

- Promulgation d'une loi pour l'égalité de développement des archipels
- Elaboration d'un plan de développement multisectoriel pour chaque archipel
- Décentralisation de la gestion des ouvrages maritimes aux communes le souhaitant
- Création de navette inter-îles aux Marquises et îles sous le Vent
- Déploiement de la 4G et de la couverture numérique sur l'ensemble du territoire polynésien



UNE POLYNÉSIE RESPONSABLE DE SON AVENIR

RENFORCER NOTRE CROISSANCE

Le tourisme et les ressources de l'océan constituent les principaux moteurs de notre croissance économique. Ils génèrent des investissements importants, stimulent d'autres secteurs d'activité, créent de nombreux emplois et accélèrent l'afflux de devises extérieures. Ces ressources sont essentielles au développement économique de notre Pays qui doit désormais, soutenir leur croissance à travers des politiques publiques volontaristes.

LE TOURISME, PRINCIPALE SOURCE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

ATTEINDRE 350 000 TOURISTES

Alors que les destinations concurrentes sont capables d'accueillir jusqu'à 8 touristes par habitant, atteindre 350 000 touristes en Polynésie est un objectif réaliste que nous atteindrons en mobilisant tous les moyens publics et privés nécessaires.

OUVRIR NOTRE CIEL À LA CONCURRENCE

L'ouverture récente du ciel polynésien à la concurrence est une étape clé de l'accroissement de notre capacité d'acheminement qui, en plus de donner la possibilité économique à plus de touristes de nous visiter, va inciter les acteurs locaux du transport aérien à travailler ensemble pour renforcer leur compétitivité face aux opérations de concentration que l'on observe dans le secteur du transport aérien.

ACCROÎTRE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

Afin d'accroître rapidement notre capacité d'hébergement, le début des travaux de construction du Village Tahitien et ses 5 grands établissements hôteliers commencera début 2019. La fiscalité relative au secteur des locations de courtes durées sera quant à elle simplifiée pour favoriser le développement d'une offre diversifiée d'hébergement privé.

Côté infrastructures, la construction de l'aéroport de dégagement de Rangiroa sera entreprise pour un montant de 3,5 milliards FCFP. Parallèlement les travaux de modernisation des aéroports de Faaa et Bora Bora seront achevés afin de doter la Polynésie d'une plateforme aéroportuaire adaptée aux objectifs touristiques visés.

VALORISER NOTRE CULTURE

L'attractivité de notre destination est intimement liée à la singularité et l'authenticité de notre culture. Sa valorisation auprès du plus grand nombre, et notamment de nos visiteurs sera renforcée par le soutien aux projets de parcs à thème culturel et de musées du vivant. Ils permettront de valoriser les activités culturelles et folkloriques, la danse, la musique, les sports traditionnels, le tatouage ou encore la valorisation de la faune et de la flore au travers d'aquariums ou de sites de présentation de l'histoire géologique et contemporaine polynésienne. Chaque archipel et autres manifestations.



NOS ACTIONS CLÉS

- Mobilisation de tous les moyens publics et privés nécessaires pour atteindre 350 000 touristes
- Ouverture du ciel à la concurrence aérienne
- Renforcement des synergies entre les compagnies aériennes locales
- Construction accélérée du Village Tahitien et de ses 5 hôtels
- Assouplissement de la fiscalisation relative aux locations de courtes durées
- Construction d'un aéroport de dégagement à Rangiroa (3,5 milliards FCFP) et construction d'un lotissement de relogement
- Poursuite des travaux de modernisation des aéroports de Faaa et Bora Bora
- Création d'un parc culturel et d'un musée vivant de grande envergure
- Simplification des démarches pour l'obtention de visa touristique



L'ÉCONOMIE BLEUE, RICHESSE DE NOTRE PAYS

FORTIFIER NOTRE ÉCONOMIE BLEUE

Le plan stratégique de la pêche, la ferme aquacole de Hao, la réforme de valorisation de la perliculture ou encore les nombreuses mesures économiques et fiscales déployées sont autant d'exemples traduisant la réussite de l'actuelle mandature à stimuler l'économie bleue.

BÂTIR LE LYCÉE PROFESSIONNEL DE LA MER

Pour consolider cet élan retrouvé, la création d'un lycée professionnel de la mer est devenue indispensable. Jumelé à un lycée maritime métropolitain, cet établissement doté d'un internat assurera la formation initiale et continue du CAP au niveau BTS en vue de la préparation aux concours nationaux ; navigation, y compris ancestrale, mécanique, gestion des ressources marines, techniques de pêche, sécurité en mer, biologie marine, aquaculture, encadrement touristique, écologie marine... la transmission du savoir à nos jeunes est aujourd'hui une priorité et un programme de sensibilisation aux métiers de la mer sera initié dès l'école primaire.

ACCUEILLIR LA RICHESSE MARITIME

Les navires de croisière et les yachts de luxe génèrent d'importants revenus pour les activités économiques liées : transport touristique, fare artisanaux, centre d'activités, sécurité, services d'accueil... la création et la modernisation

des points d'escale tels que le débarcadère de Vairao, le quai de Vaitape, la plage de Rangiroa, la gare maritime de Uturoa, la marina de Vaiare et le terminal croisière de Papeete renforcera l'attrait de la destination pour ces navires.

Le Pôle Polynésien de Réparation Navale sera créé et s'étalera de la base navale (prochainement rétrocédée dans le cadre du CRSD), à la cale de halage du port autonome en passant par la zone de stockage carburant de Fare Ute. Ce pôle offrira aux navires une zone étendue de réparation navale et de carénage, avec une amélioration des capacités de levage. Le dock flottant actuel dont la fin de vie est prévue en 2030 sera remplacé par de nouvelles infrastructures adaptées aux besoins futurs des opérateurs.

DÉVELOPPER LE SECTEUR DES BIOTECHNOLOGIES

Le pôle bio-marine de Faratea sera également soutenu par la mise en place d'un cadre réglementaire incitatif pour le développement des activités liées aux biotechnologies (exonérations douanières, allègements fiscaux,...) et la mise à disposition des investisseurs de zones foncières littorales appartenant au Pays.

La question des compétences en matière de propriété et d'exploitation des ressources minérales sous-marines sera clarifiée en faveur de la Polynésie française au travers de la prochaine révision statutaire.



NOS ACTIONS CLÉS

- Création d'un lycée professionnel de la mer dans le cadre d'un partenariat public-privé
- Création d'un programme de sensibilisation aux métiers de la mer pour les écoles primaires
- Modernisation des points d'escale pour les navires de croisières et yachts de luxe : quai de Vaitape, marina de Vaiare, terminal croisière de Papeete
- Création de nouveaux points d'escale pour les navires de croisières et yachts de luxe : débarcadère de Vairao, plage de Rangiroa, gare maritime de Uturoa
- Création du Pôle Polynésien de Réparation Navale (PPRN)
- Reconversion de la base maritime de Papeete dès sa rétrocession au Pays fin 2018 via une zone de carénage avec travel lift
- Modernisation de la cale de halage du port autonome de Papeete
- Reconversion de la zone de stockage carburant de Fare Ute en une aire de carénage des navires
- Mise en place de dispositifs incitatifs au développement des biotechnologies
- Transmission à la Polynésie des compétences en matière de propriété et d'exploitation des ressources minérales sous-marines



LE SOUTIEN AUX INITIATIVES ECONOMIQUES

STIMULER L'INVESTISSEMENT

Les dispositifs de défiscalisation locale seront simplifiés et élargis à certaines opérations dont la réalisation pourra contribuer à stimuler l'activité économique du Pays ou à la création d'emplois.

Afin de permettre le financement de projets de grande envergure, les ressources budgétaires de défiscalisation seront élargies notamment grâce aux recettes fiscales liées à la contribution supplémentaire à l'impôt sur les bénéfices des sociétés et des autres personnes morales (CSIS).

Des financements supplémentaires seront alloués à la SOFIDEP afin de renforcer ses interventions sous forme de prêts à taux zéro pour des projets de développement innovants et pour moderniser les outils de production des PME polynésiennes.

La sécurisation foncière sera améliorée pour favoriser l'investissement au travers notamment de la mise en place d'une réglementation sur la fiducie assurant une gestion collective des biens en indivision.

PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT AGRICOLE RAISONNÉ

L'organisation d'une véritable planification des cultures entre archipels (production en contre-saison) devra être initiée. A cet effet, un soutien sera apporté à l'agriculture

vivrière aux Australes, aux IDV, aux ISLV et aux Marquises ainsi qu'à la culture des agrumes et des fruits aux Marquises. La zone de production de la vanille sera étendue aux Tuamotu et aux Marquises avec un accroissement du soutien à l'EPIC Vanille (250 millions FCFP).

La valorisation de ces productions sera professionnalisée par la mise en place d'un conditionnement adapté et par la prise en charge partielle des frais de transport aérien pour les productions fragiles. Une exonération des droits à l'importation des intrants (semences, engrais, pesticides biologiques, ...) sera proposée afin d'améliorer la compétitivité des productions locales.

Un soutien sera apporté à l'agriculture sous serre – utilisation de nouvelles technologies, nouveau mode de financement pour stimuler les jeunes agriculteurs, diminution de la consommation de produits phytosanitaires.

Des lotissements agricoles seront créés à partir des réserves foncières du Pays et des terres domaniales seront mises à disposition des porteurs de projets avec obligation d'embauche afin de professionnaliser l'agriculture.

Un syndicat des producteurs sera créé afin de mieux organiser la production et la commercialisation des récoltes ; la mise en place d'un SMIG agricole est essentiel au dispositif.

Un protectionnisme « flexible » sera instauré afin d'améliorer la mise en adéquation de la demande et de l'offre locale et importée. Les produits et les prix sur la

production locale transformée seront libéralisés. Les politiques en faveur de la régénération des cocoteraies et le soutien public en faveur d'une réorientation de la production d'huile de coprah vers le développement d'une filière intégrée d'huile de coco vierge de qualité seront également poursuivis.

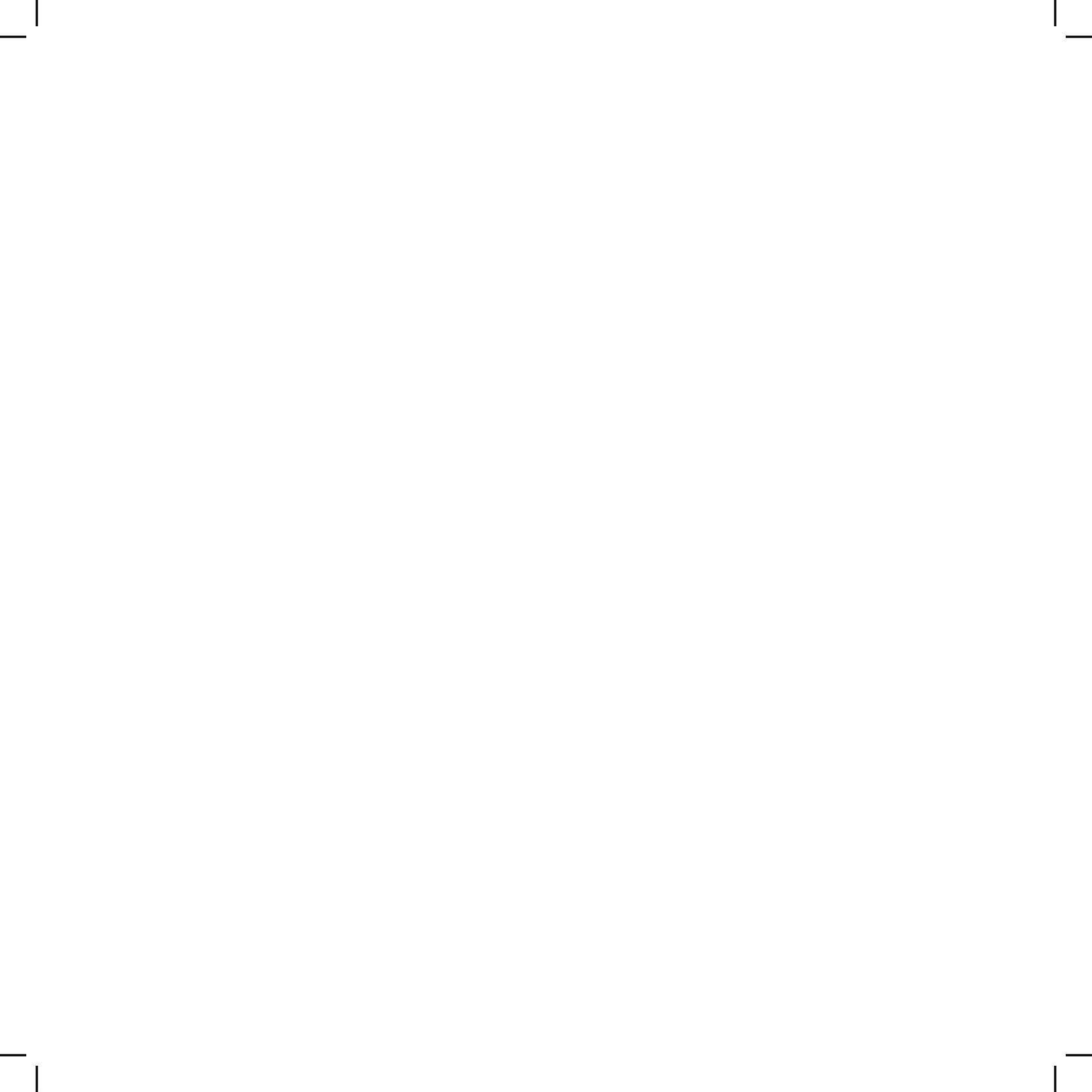
RENDRE NOTRE ÉCONOMIE PLUS COMPÉTITIVE

La diminution de la pression fiscale initiée depuis le début de la mandature sera poursuivie et accentuée dans les secteurs créateurs d'emplois. Le code du travail sera réformé en concertation avec les acteurs sociaux afin de favoriser la création d'emplois et de privilégier la négociation sociale au sein des entreprises. Un fonds destiné à la réalisation ou l'acquisition d'œuvres contemporaines polynésiennes sera créé (budget prélevé sur les constructions publiques). Enfin, un nouveau critère visant à favoriser l'embauche locale des personnes et le choix géographique des entreprises sera intégré au code des marchés publics.



NOS ACTIONS CLÉS

- Elargissement des dispositifs d'incitation fiscale, ressources budgétaires de défiscalisation et subventions pour les projets créateurs de valeur pour la population
- Planification des cultures entre archipels pour une meilleure disponibilité des produits agricoles
- Augmentation générale des budgets d'aide au développement de l'agriculture dans les archipels, et à l'agriculture sous serre
- Construction de lotissements agricoles sur les terres du Pays
- Création d'un syndicat des agriculteurs et d'un SMIG agricole
- Valorisation du coprah vers le développement d'une filière intégrée d'huile de coco vierge de qualité
- Création d'un fonds d'acquisition d'œuvres contemporaines polynésiennes
- Intégration de critères protectionnistes au code des marchés publics polynésien



UNE POLYNÉSIE CONFIANTE DANS SON AVENIR NOTRE PLACE DANS LE PACIFIQUE, DANS L'EUROPE ET AU SEIN DE LA REPUBLIQUE

Toutes les mesures proposées dans ce programme visent à rendre notre pays plus équitable, plus solidaire envers les plus démunis, plus moderne au travers de la révolution digitale et enfin plus efficace sur le plan économique.

Mais au-delà de ces objectifs, nous souhaitons surtout construire une Polynésie de demain, qui reste attachée à ses traditions et à sa culture, tout en étant résolument tournée vers l'avenir.

Nous souhaitons préserver notre mode de vie sans céder à un développement économique sans mesure, trouver un équilibre entre la croissance nécessaire pour créer des emplois et favoriser l'harmonie sociale à laquelle aspirent nos concitoyens.

Ce développement devra être fondé sur notre capacité à échanger, à discuter, à négocier avec l'ensemble de nos partenaires, l'Etat bien évidemment, l'Union européenne avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années et enfin, nos partenaires du Pacifique.

Notre avenir ne s'inscrit pas dans l'indépendance miracle que tentent inlassablement de nous vendre certains ou dans un statut imaginaire d'indépendance associée que d'autres nous proposent à des fins purement électorales. Notre avenir s'inscrit au contraire dans l'interdépendance avec tous nos partenaires proches ou lointains. C'est le défi que nous devons relever ensemble.

Nous vivons dans un monde interconnecté, fait de toutes les diversités, économiques, culturelles, confessionnelles, et dans lequel nous devons prendre notre place pleine et entière.

Alors mes chers concitoyens, pour construire cette Polynésie si fortement attachée à ses racines et si résolument tournée vers l'avenir, continuons ensemble.

22 AVRIL — 6 MAI 2018

ÉLECTIONS TERRITORIALES

CONTINUONS ENSEMBLE

POUR UNE POLYNÉSIE FORTE ET SOLIDAIRE



WWW.TAPURAHUIRAATIRA.NET